

### Autres engagements du Service ambulatoire CRS

En Suisse, le Service ambulatoire CRS travaille avec les quatre autres centres de thérapie pour victimes de la torture et de la guerre, situés à Genève, à Lausanne à Zurich et à Saint-Gall. Ensemble, ils forment le groupement «Support for TortureVictims». Cette collaboration interinstitutionnelle a pour objectif d'intensifier les échanges spécialisés. La plateforme commune [www.torturevictims.ch](http://www.torturevictims.ch) doit permettre aux cinq structures de mieux sensibiliser le grand public aux traumatismes liés à la violence et de promouvoir la compréhension à l'égard des migrants qui en souffrent.

Le Service ambulatoire CRS travaille en outre avec diverses institutions universitaires.

Au plan européen, le Service ambulatoire CRS entretient des échanges spécialisés réguliers avec d'autres centres de thérapie pour victimes de la torture et de la guerre.



«Toi et moi, nous sommes un.  
Je ne peux te blesser sans me  
blesser moi-même.»

Mahatma Gandhi



[www.torturevictims.ch](http://www.torturevictims.ch)

Photos: © VRD-Fotolia.com  
© Meinrad Schade

### Toutes les informations, les adresses et les liens utiles figurent aussi sur Internet.

[www.torturevictims.ch](http://www.torturevictims.ch)

Le site [torturevictims.ch](http://torturevictims.ch) donne des informations sur l'offre des cinq services ambulatoires (Genève, Lausanne, Berne, Zurich et Saint-Gall). Il fournit des liens, adresses et renseignements utiles sur des manifestations et des publications ainsi que sur le thème de la torture et des traumatismes.

[www.redcross.ch](http://www.redcross.ch)

Le site [redcross.ch](http://redcross.ch) donne des informations sur l'offre du Service ambulatoire CRS et fournit des liens vers d'autres centres de thérapie ([www.redcross.ch](http://www.redcross.ch) > Près de chez vous > Santé/intégration > Victimes de la torture et de la guerre).

### Contact

Croix-Rouge suisse  
Service ambulatoire pour victimes de la torture et de la guerre  
Werkstrasse 16, CH-3084 Wabern  
Téléphone: +41 (0)58 400 47 77  
Courriel: [gi-ambulatorium@redcross.ch](mailto:gi-ambulatorium@redcross.ch)  
[www.redcross.ch](http://www.redcross.ch), [www.torturevictims.ch](http://www.torturevictims.ch)

### Renseignements

Lu – je, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Ve, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

### Arrivée par transports publics

A la gare de Berne, prendre le tram 9 direction Wabern. Descendre au terminus (Wabern), et longer le Quellenweg, puis tourner à droite dans la Werkstrasse. Compter 5 minutes de marche.

### Pour soutenir les victimes de la torture et de la guerre

Compte postal 30-9700-0  
Mention: Service ambulatoire CRS  
Un grand merci!



## Service ambulatoire CRS pour victimes de la torture et de la guerre

### Une aide aux personnes torturées et traumatisées par la guerre



Croix-Rouge suisse  
Service ambulatoire pour victimes de la torture et de la guerre



### **Le Service ambulatoire pour victimes de la torture et de la guerre de la CRS (Service ambulatoire CRS)**

- est un centre de thérapie sis à Berne où les victimes de la torture, de la guerre et de la persécution bénéficient d'une aide psychiatrique, psychothérapeutique et psychosociale.
- travaille selon des approches psychothérapeutiques reconnues.
- aide les patients et leurs proches à gérer le quotidien.
- fournit des adresses de services spécialisés et apporte une aide en cas de conflits.
- collabore avec des interprètes, le cas échéant.
- s'engage dans la formation continue et le perfectionnement, organise régulièrement des journées d'échanges et fournit un travail de relations publiques.

### **Le Service ambulatoire de la CRS vient en aide**

- à des femmes, des hommes, des enfants et des jeunes traumatisés par la guerre, la torture ou l'exil. Il s'agit de migrants qui vivent en Suisse.
- aux proches des personnes concernées, qui sont associés à la thérapie si nécessaire.

### **Les patients**

- sont originaires de différents pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie et du Proche-Orient.
- présentent des atteintes psychiques, parfois aussi physiques, du fait de leur vécu traumatisant.

Chaque année, le Service ambulatoire CRS prend en charge entre 250 et 300 migrants.



«Au Service ambulatoire, j'ai pu retrouver courage et confiance en moi.»

Sylvie T. du Cameroun,  
ancienne patiente du Service ambulatoire CRS

### **Admission des patients**

Pour être pris en charge, le patient doit être adressé par écrit par son médecin traitant.

### **Comment le Service ambulatoire est-il organisé?**

Travail thérapeutique et conseil social représentent les grands axes de l'activité du Service ambulatoire CRS.

Le premier vise à aider les patients à recouvrer santé, autonomie et dignité, que ce soit par traitement individuel ou en groupe.

Le conseil social, quant à lui, consiste à soutenir les patients dans l'élaboration de perspectives professionnelles et dans la gestion du quotidien. Il a pour objectif premier de leur donner les moyens de se prendre en charge pour leur permettre de recouvrer leur autonomie et de s'intégrer plus facilement dans la société.

Près de la moitié des consultations et entretiens de conseil ont lieu en présence d'interprètes, lesquels tiennent compte des spécificités sociales et culturelles des interlocuteurs pour faciliter la compréhension mutuelle.

### **L'équipe du Service ambulatoire CRS**

L'équipe soignante du Service ambulatoire CRS est composée de spécialistes en psychiatrie, psychologie, et travail social. La structure emploie également des professionnels de l'administration et de l'économie d'entreprise.

### **Coûts des thérapies**

Conformément à la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal), les prestations thérapeutiques et de conseil sont réglées par les caisses-maladie. S'appliquent ici les mêmes conditions d'assurance (franchise, quote-part) que pour d'autres prestations ambulatoires prises en charge par les caisses-maladie.

Cependant, ces dernières ne couvrent pas l'intégralité des coûts effectifs des thérapies et consultations, dont la plupart demandent plus de temps que ne le prévoient les dispositions en matière de décomptes. A quoi s'ajoutent les frais d'interpréteur et les offres de soutien complémentaires, comme le conseil aux proches, qui sont à la charge du Service ambulatoire CRS.

### **Financement du Service ambulatoire CRS**

Le Service ambulatoire CRS est financé par des fonds propres de la Croix-Rouge suisse, des contributions de l'Etat, des produits de prestations, ainsi que par le soutien de fondations et de particuliers.

«Lorsqu'un patient, après avoir été taciturne pendant plusieurs séances, commence à raconter son histoire avec entrain et me montre des photos de sa famille, je sais alors que j'ai gagné sa confiance.»

Une thérapeute du Service ambulatoire CRS